



CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à la première séance du conseil municipal, qui aura lieu le 21 mars 2026 à 10 h, à la salle Cabralès.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes

- 1. Election du maire**
2. Détermination du nombre d'adjoints
- 3. Election des adjoints**
4. Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu
5. Indemnités de fonction

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A Sadirac, le 16 mars 2026.

Le Maire,
Patrick GOMEZ



PROCURATION

Celle-ci est à remettre au président de la séance avant l'ouverture de celle-ci

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales). Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la ou des séances pour lesquelles le mandat est donné.

Je, soussigné(e), conseiller municipal de la commune de Sadirac, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le 21 mars 2026, déclare donner pouvoir à mon collègue Mme ou M. pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à Sadirac, le mars 2026.

Signature suivie de la mention « bon pour pouvoir »